

Les TIC à l'école, pour quoi faire ?

Groupe Ressource Informatique
Haute-Savoie

Pour l'Education nationale, il s'agit de :

- garantir à tous les élèves une maîtrise raisonnée de l'outil informatique. Ainsi le Brevet informatique et internet (B2i) niveau 1 est généralisé à toutes les écoles depuis 2003. Chaque élève doit quitter l'école primaire en maîtrisant les compétences déclinées dans ce brevet ;
- intégrer les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au service de l'ensemble des activités des élèves et des enseignants.

Les TIC au service des activités des élèves pour mieux apprendre :

- **Produire, créer**
Les Tice ouvrent des possibilités très riches en matière de travail sur les textes, sur les sons, sur les images et sur leurs combinaisons. Elles encouragent la créativité et favorisent l'expression des élèves.
- **Communiquer, échanger, coopérer**
Des outils nouveaux sont disponibles au service d'échanges entre classes ou de travail avec des partenaires extérieurs au monde scolaire. L'usage des réseaux favorise le travail coopératif et le partage entre eux.
- **Chercher, s'informer, se former**
Les possibilités de recherche documentaire connaissent une formidable extension. Chaque élève doit être à même d'en tirer partie tout en exerçant son sens critique. Ces possibilités peuvent également contribuer à une différenciation des apprentissages à l'intérieur de la classe.
- **S'exercer, s'entraîner**

Un outil pour tous :

- **Pour la classe**, c'est un moyen souple et efficace d'entrer en relation avec d'autres classes ; d'engager des activités de production qui pourront être facilement diffusées et donner lieu à des échanges et à des collaborations ; d'accéder à des ressources qui ne sont pas disponibles localement.
- **Pour l'élève**, c'est un moyen d'acquérir de nouvelles compétences de travail en commun et de collaboration à distance, nécessaires aujourd'hui dans une société en réseau ; de développer son sens critique face au flux d'information pour en faire un citoyen à la fois vigilant et adapté

au monde qui l'entoure ; d'utiliser divers logiciels et produits multimédia pour améliorer ses compétences scolaires et ses savoir faire.

- **Pour l'enseignant**, ces technologies offrent un outil de partage des compétences (échanges de pratiques, confrontations d'expériences, construction collective de séquences de cours ou d'exercices). L'internet devient un moyen efficace de diffusion de l'information et de communication au sein de la communauté éducative ; L'enseignant doit pouvoir accéder aux services qui lui sont destinés au niveau de la circonscription, du département, de l'académie ou national (services d'information, d'animation, de suivi pédagogique, de formation, ...).

Guide "TICE" pour les écoles primaires (Educnet)
<http://www.educnet.education.fr>

Programmes 2002 : la place des TICE - Le B2I

Compétences devant être acquises à l'école

- ✓ Maîtriser les premières bases de la technologie informatique
- ✓ Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques
- ✓ Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte
- ✓ Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia (cédérom, dévédérom, site internet, base de données de la BCD ou du CDI)
- ✓ Communiquer au moyen d'une messagerie électronique

Cycle 1

- Savoir à quoi servent une affiche, un livre, ..., un écran d'ordinateur...
- Utiliser des objets techniques.
- Reconnaître des images d'origines et de natures différentes.

Cycle 2

- Trouver dans un texte documentaire imprimé ou sur un site Internet les réponses à des questions simples
- Utiliser quelques fonctions de base d'un ordinateur
- Comprendre que l'ordinateur n'exécute que les consignes qui lui ont été données...

Cycle 3

- Maîtriser les premières bases de la technologie informatique, avoir une approche des principales fonctions d'un ordinateur et désigner les principaux éléments informatiques.
- Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia (cédérom, dévédérom, base de données), se servir des catalogues (papiers ou informatiques) de la BCD pour trouver un livre, trouver sur la toile des informations simples (historiques, géographiques, scientifiques, artistiques et culturelles, concernant les activités sportives), les apprécier de manière critique et les comprendre.
- Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques.
- Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Communiquer au moyen d'une messagerie électronique.

- ✓ Références (Le brevet informatique et internet, Place des TICE dans les programmes...)
<http://www.educnet.education.fr/primaire/general/reference.htm>
- ✓ Typologie des usages pédagogiques des TIC pour les élèves et les enseignants
<http://www.educnet.education.fr/primaire/usages/typologie/>